

Paris, le 18/11/2003

Communiqué de la Société Française de Coaching suite à l'émission « Jamais sans mon coach » animée par Jean-Luc Delarue et diffusée le 17 novembre sur France 2 à 20h55 :

La SF Coach (Société Française de Coaching) qui rassemble près de 600 coachs professionnels en France et à l'étranger, réagit et souligne les points suivants :

- Cette émission, ses thèmes, ses invités ne représentent nullement la réalité du coaching professionnel en entreprise.
- L'amalgame entre le coaching professionnel et des pratiques telles que le « relooking », « le conseil matrimonial » ou encore des cours de chants « est pour nous inacceptable.
- Le coaching est une discipline en tant que telle. Sa pratique s'inscrit dans le respect de principes déontologiques au premier rang desquels figurent le **respect de la personne coachée, la confidentialité des échanges et la supervision du coach**. Les objectifs et la durée de l'intervention doivent être précis et définis avec la personne coachée en amont de l'intervention. Le coaching n'est ni une psychothérapie improvisée, ni du conseil.
- Un coach professionnel n'est pas seulement formé à ce métier dans des écoles homologuées mais doit également disposer d'une expérience crédible dans l'univers de l'entreprise, avoir effectué un travail psychologique personnel consistant et être suivi par un superviseur.

La SFCoach regrette que cette émission donne une image caricaturale du métier de coach et du coaching dans son ensemble.

Première association professionnelle représentante du coaching en France, la SFCoach promeut un code déontologique strict et a posé les repères pour une pratique professionnelle du coaching. Ces informations sont consultables sur son site : www.sfcoach.org.

Permanence
94, rue St-Lazare
75009 Paris
Tél. : 01 42 81 96 70

E-Mail :
sfcoach@wanadoo.fr
Site internet :
www.sfcoach.org

Siège social
10, rue de Presbourg
75116 Paris
Association Loi 1901

SFCoach Paris